

BCRG

BANQUE CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA RECHERCHE

ENQUETE SUR LES CREDITS BANCAIRES

1^{er} Trimestre 2025

**DÉVELOPPER LA CONFIANCE,
GARANTIR L'AVENIR**

www.bcr-guinee.org



BCRG
BANQUE CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Sommaire

- INTRODUCTION.....3
- 1- MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.....3
- 2- RÉSULTATS.....4
 - 2.1 Offre de crédits aux entreprises.....5
 - 2.2 Offre de crédits aux ménages.....8
 - 2.3 Demande de crédits des entreprises.....11
 - 2.4 Demande de crédits des ménages.....12
- 3- PERSPECTIVES14
 - 3.1 Anticipations des banques en matière d'offre de crédits aux entreprises.14
 - 3.2 Anticipations des banques en matière de demande de crédits des entreprises.....14
 - 3.3. Anticipations des banques en matière d'offre de crédits aux ménages.....15
 - 3.4 Anticipations des banques en matière de demande de crédits des ménages.....15
- CONCLUSION.....16

INTRODUCTION

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) réalise une enquête qualitative trimestrielle sur les crédits bancaires en Guinée depuis le premier trimestre 2024.

L'objectif de cette enquête est de permettre à la BCRG de disposer, dans le cadre de l'aide à la prise de décisions, en matière de politique monétaire et de stabilité financière, des informations qualitatives sur les divers facteurs qui influent sur la demande et l'offre de crédits aux entreprises et aux ménages.

En effet, le crédit est identifié comme étant l'un des principaux canaux de transmission de la politique monétaire dans les économies dépendantes du financement bancaire. Ainsi, la compréhension des facteurs susceptibles d'influer sur les conditions de crédit, tel un changement dans la disposition des institutions financières à consentir des prêts, peut fournir des indications précieuses sur l'évolution future du crédit et donc de l'activité économique. C'est pourquoi, un nombre important de Banques Centrales utilisent cet indicateur comme informations complémentaires pour la prise de décision en termes de politique monétaire.

De même, dans le cadre de la réglementation prudentielle, les autorités monétaires considèrent les conditions de crédit comme un indicateur de stabilité financière.

C'est dans ce cadre que la BCRG a jugé utile de réaliser l'enquête trimestrielle sur les crédits bancaires à compter de l'année 2024 pour comprendre davantage l'évolution des conditions de crédits au cours du trimestre écoulé ainsi que les anticipations des banques en matière d'offre et de demande de crédits pour le trimestre à venir.

1- MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Dans le cadre de cette enquête, un questionnaire est élaboré et transmis à l'ensemble des 21 établissements de crédits agréés en Guinée (19 banques et 2 institutions financières spécialisées).

Le questionnaire est de nature qualitative. Plus spécifiquement, les informations sollicitées par l'enquête portent à la fois sur l'offre et la demande de crédits aux ménages et aux entreprises. Elles concernent l'évolution de l'offre et de la demande au cours du trimestre précédent et des perspectives sur le trimestre à venir.

Il s'agit spécifiquement des éléments ci-après :

- **Offre de crédits des banques** en faveur des entreprises et des ménages :
 - ✓ Critères de décisions concernant l'attribution de crédits aux entreprises (coût des ressources, position de la concurrence, perception des risques, etc.), environnement macroéconomique international et national, situation spécifique à un secteur, risque sur les garanties ;
 - ✓ Perception de risques (capacité de remboursement, garanties requises, etc.) ;

- ✓ Conditions d'octroi appliquées (taux d'intérêt, autres frais, demande de garantie, etc.) ;

• **Demande de crédits** des entreprises et des ménages adressées aux banques :

- ✓ Besoins de financement des entreprises (investissements, fonds de roulement, etc.) et des ménages ;
- ✓ Recours à d'autres types de financement (financement interne, émission de titres, épargne des ménages, etc.).

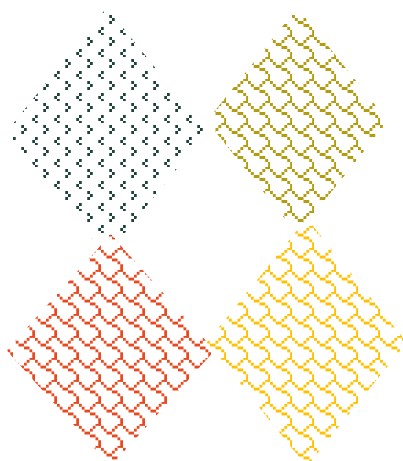
Le rapport de l'enquête est structuré en deux parties. La première présente l'analyse des principaux résultats obtenus tandis que la deuxième partie donne les perspectives d'évolution des conditions de crédits.

2- RÉSULTATS

Au premier trimestre 2025, 20 établissements de crédits sur les 21 agréés en Guinée ont répondu au questionnaire, soit un taux de couverture de 95,2 %.

Comme aux trimestres précédents, côté offre de crédits, les résultats de l'enquête révèlent que les critères et les conditions sont restés globalement inchangés aussi bien pour les entreprises que pour les ménages, lors du premier trimestre de l'année. Cependant, s'agissant de la demande de crédits, les établissements de crédits affirment avoir observé une hausse importante de la demande provenant à la fois des entreprises et des ménages.

En perspectives, la majorité des banques prévoient une hausse de la demande de crédits émanant des entreprises et des ménages au deuxième trimestre 2025. Toutefois, 9 banques sur les 20 ayant répondu envisagent un durcissement des critères contre 4 banques en faveur d'un assouplissement et 7 ne prévoyant pas de modifier leurs critères et conditions d'offre durant cette période, malgré l'assouplissement des conditions monétaires par la BCRG lors du premier trimestre 2025.



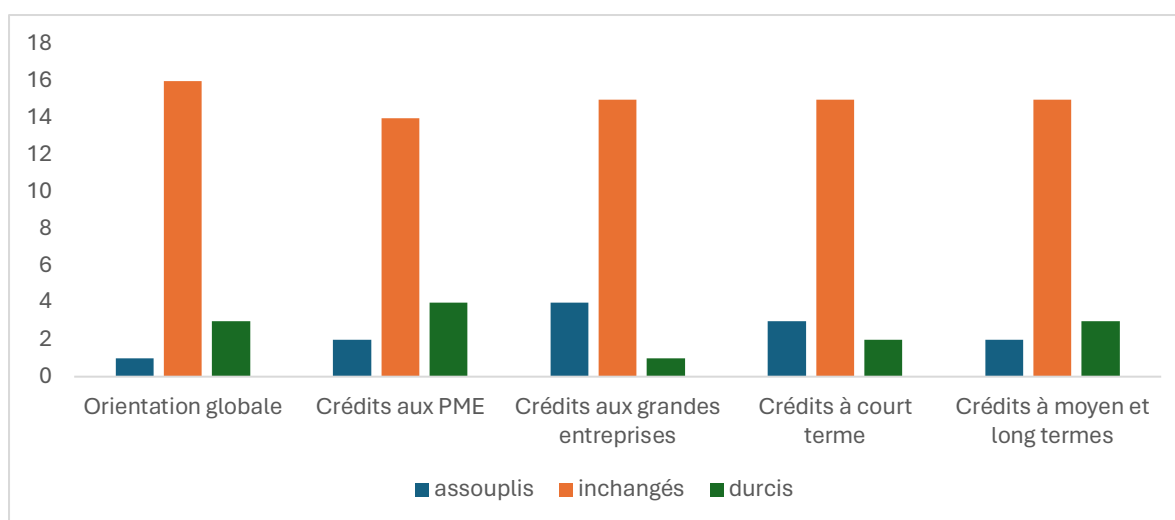
2.1 Offre de crédits aux entreprises

2.1.1. Critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises

Au premier trimestre 2025, 16 banques sur les 20 ayant répondu au questionnaire ont déclaré avoir maintenu inchangés leurs critères d'attribution de crédits bancaires aux entreprises, soit le même taux que le trimestre précédent. Parmi ces établissements, seulement 2 des grandes banques¹ indiquent n'avoir apporté aucune modification à leurs critères d'offre de crédits durant le trimestre sous-revu.

Cependant, 1 banque sur 10 indique avoir durci ses critères d'octroi de crédits aux entreprises, une mesure qui a exclusivement concerné les PME (10 %, contre 20 % au trimestre précédent). Contrairement aux grandes entreprises, seulement 2 banques affirment avoir durci les critères d'octroi de crédits aux grandes entreprises.

Graphique 1: Évolution des critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises.



Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

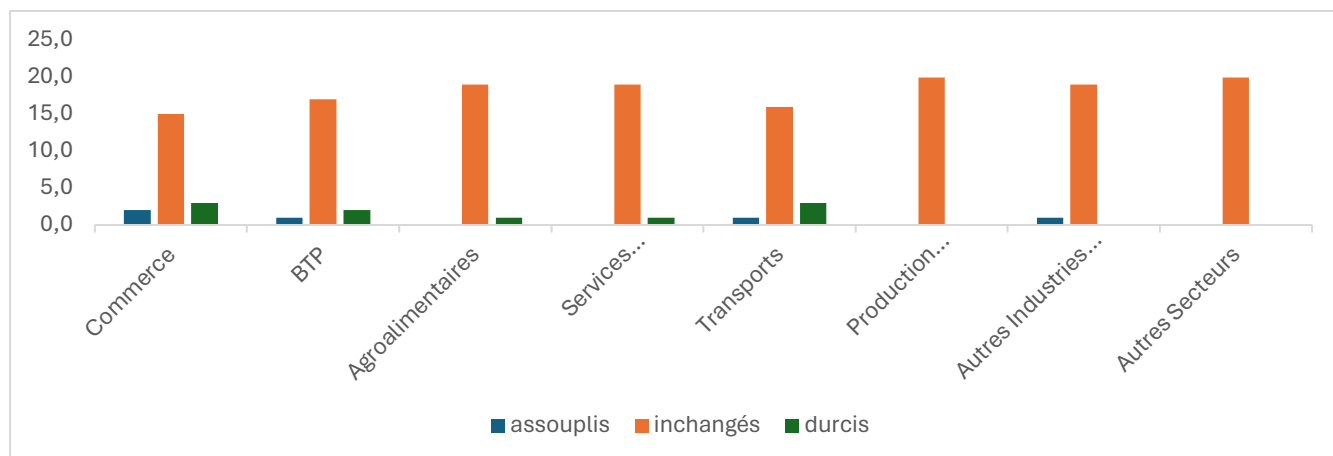
Par ailleurs, selon la durée, 1 banque sur les 20 indique avoir durci les décisions d'octroi de crédits à court terme et 2 banques pour le moyen et long terme.

2.1.2. Critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises par secteur d'activités

Au cours du premier trimestre, les secteurs du commerce, des transports et agroalimentaires ont été les plus touchés par le durcissement des critères d'octroi de crédits. En revanche, aucune banque interrogée n'a déclaré avoir assoupli ces critères pour les entreprises évoluant dans les secteurs tels que la production d'énergie et d'eau et autres industries manufacturières.

¹ Selon la classification de la BCRG, trois établissements de crédits sont considérés comme « grande banque », selon trois (3) critères, à savoir les bilans, les dépôts et les crédits.

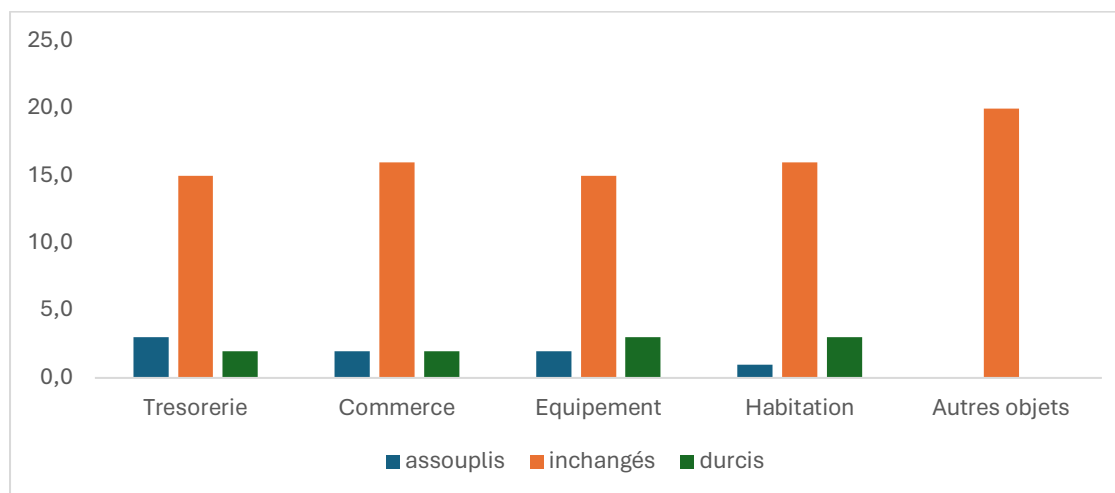
Graphique 2 : Évolution des critères de décisions d’attribution de crédits aux entreprises par secteur d’activités.



Source : Résultats de l’enquête BCRG du premier trimestre 2025

Selon la nature économique, les demandes de crédits pour besoin de trésorerie, d’habitation et pour le commerce, ont été les plus affectés par le durcissement des critères d’attribution de crédits au cours du premier trimestre 2025. Aucune banque n’a en revanche indiqué avoir assoupli ses critères pour les « autres objets ».

Graphique 3 : Évolution des critères de décisions d’attribution de crédits aux entreprises selon la nature économique.



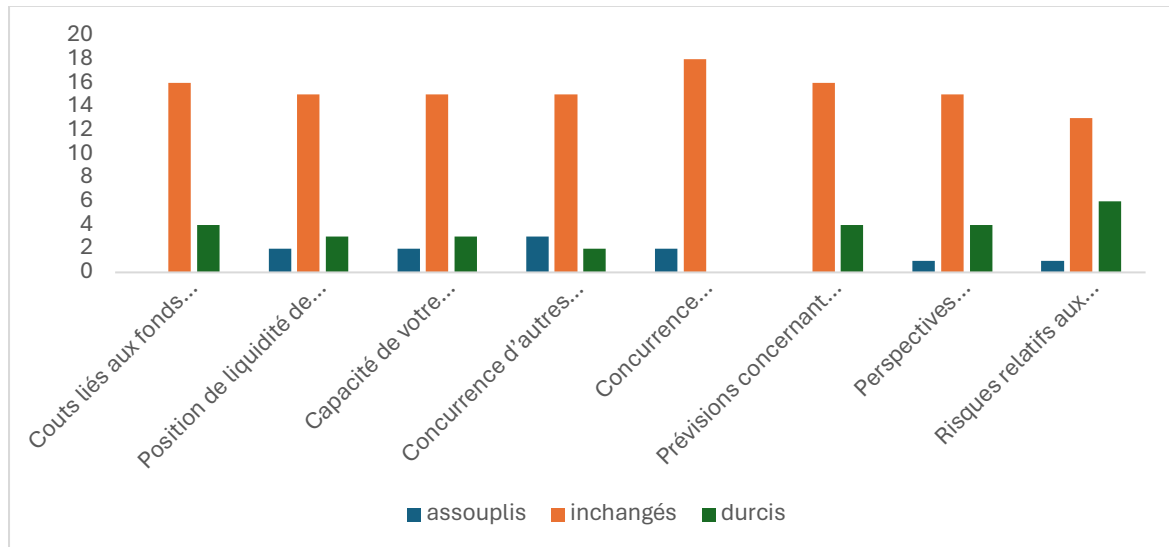
Source : Résultats de l’enquête BCRG du premier trimestre 2025

2.1.3. Facteurs ayant influencé les critères de décisions sur l’octroi de crédits bancaires aux entreprises

Les principaux facteurs ayant le plus contribué au durcissement des décisions d’octroi de crédits comprennent les coûts liés aux fonds propres (environ 1 banque sur 5, dont 1 des trois grandes banques), les perspectives économiques globales et sectorielles (1 banque sur 10,) et les risques associés aux garanties exigées (4 banques sur 20).

Selon les établissements financiers ayant répondu à l'enquête, ces facteurs ont principalement impacté les crédits à moyen et long termes destinés aux PME, touchant plusieurs secteurs clés tels que le commerce, le BTP, l'agroalimentaire, les services marchands et le transport.

Graphique 4 : Facteurs ayant influencé les décisions d'octroi de crédits aux entreprises

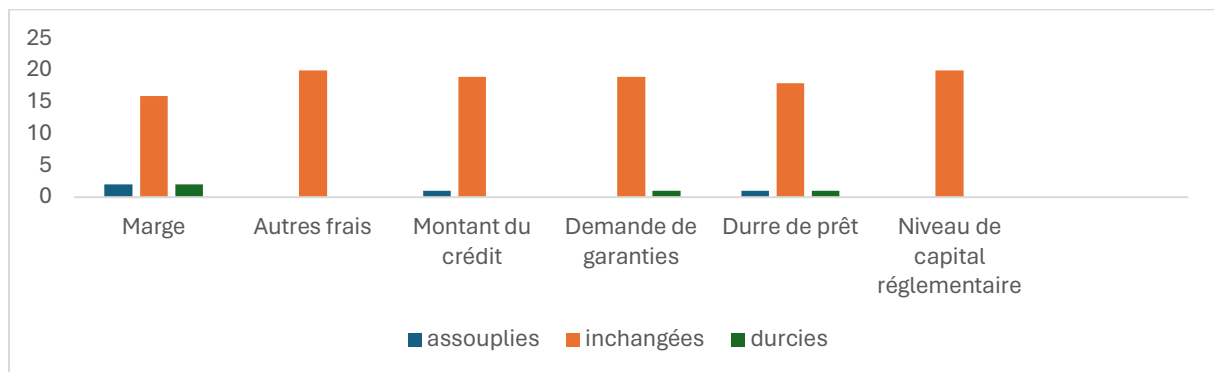


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025.

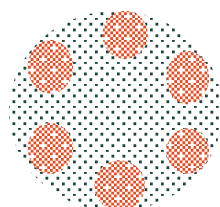
2.1.4. Conditions d'octroi de crédits aux entreprises

Dans l'ensemble, les conditions d'octroi de crédits sont restées stables au cours du trimestre, près de 3 banques sur 4 ayant déclaré ne pas les avoir modifiées. Ainsi, seules 2 banques sur les 20 indiquent avoir resserré les conditions d'octroi de crédit aux entreprises, plus particulièrement les PME. Sur le plan sectoriel, le commerce, l'agroalimentaire et les transports ont été les plus impactés par ce durcissement.

Graphique 5 : Évolution des conditions d'octroi de crédits aux entreprises



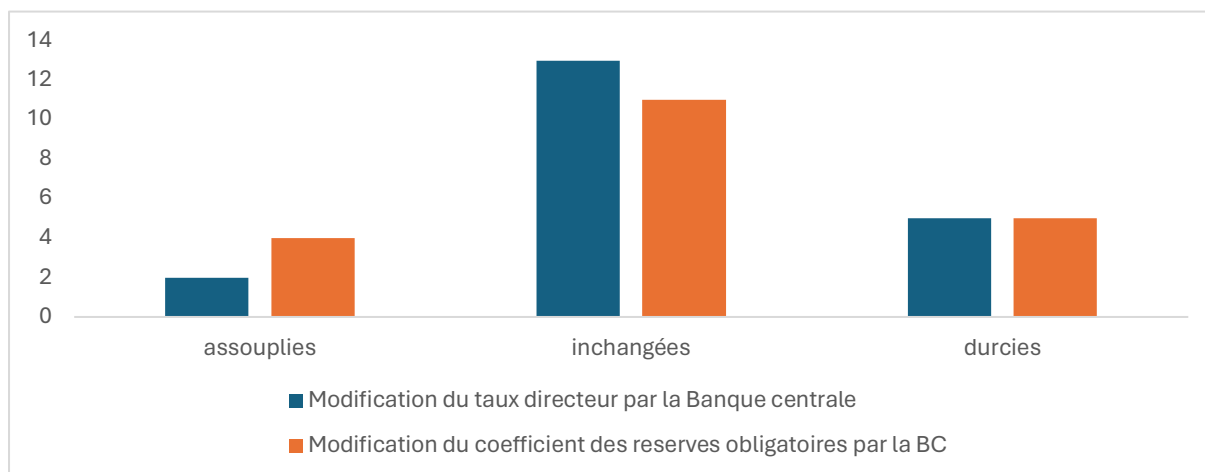
Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024



2.1.5. Effets de changement des Conditions monétaires sur l'octroi de crédits bancaires aux entreprises

Au cours du premier trimestre 2025, un peu moins de la moitié des banques interrogées ont affirmé avoir maintenu inchangées les conditions d'octroi de crédits aux entreprises, à la suite de la baisse successive du taux directeur par le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale (de 11,00 % à 10,75 % en décembre, puis à 10,25 % en mars 2025). Toutefois, 6 banques sur les 20, soit près d'un tiers des banques interrogées, affirment avoir assoupli les conditions d'octroi de crédits au cours de la période. De même, 9 banques interrogées sur les 20 ont indiqué n'avoir pas modifié leurs conditions de crédits aux entreprises. Toutefois, 3 établissements de crédits interrogés affirment avoir assoupli les conditions d'octroi de crédits aux entreprises durant la période au cours de laquelle la BCRG a assoupli les conditions monétaires.

Graphique 6 : impact de la politique monétaire sur les conditions d'octroi de crédits aux entreprises



Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

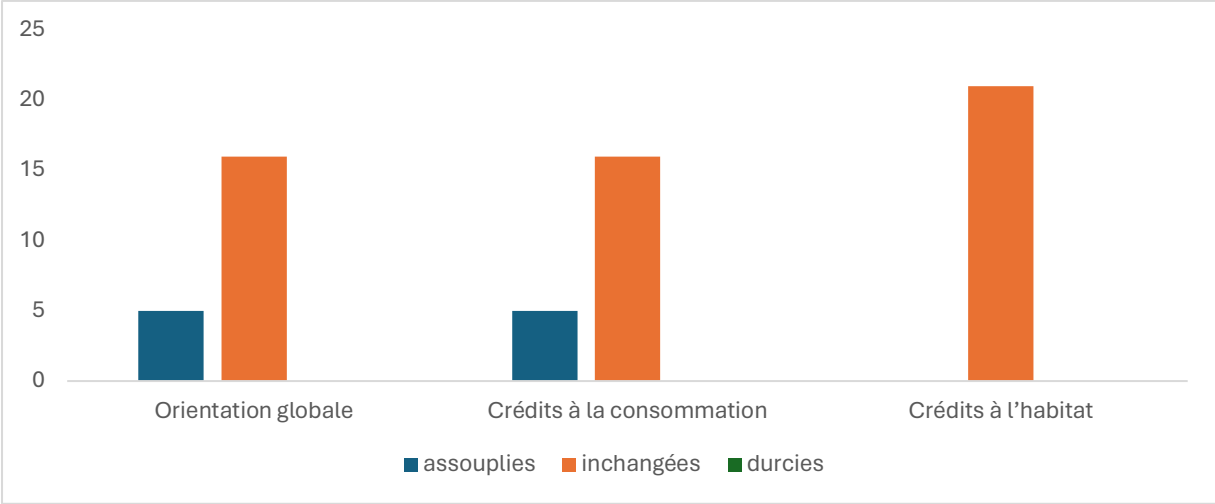
2.2 Offre de crédits aux ménages

2.2.1. Critères de décisions d'attribution de crédits aux ménages

Au premier trimestre 2025, les résultats de l'enquête sur l'offre de crédits aux ménages indiquent que seulement 1 banque a durci les critères d'attribution de crédits aux ménages, contrairement au trimestre précédent. En tout, 15 banques sur les 20 affirment avoir maintenu inchangés leurs critères d'attribution de crédits aux ménages. Parmi elles, 2 des 3 plus grandes banques ont conservé les mêmes conditions, comme au trimestre précédent. Enfin, 4 banques (soit une banque de moins qu'au trimestre précédent) ont indiqué avoir assoupli les critères de décisions d'attribution des crédits aux ménages au cours de la période sous-revue.

Selon les types de crédits, on constate que 4 banques (soit 1 de moins que le trimestre précédent) ont assoupli leurs critères pour les crédits à la consommation, tandis que seulement 1 a assoupli les critères pour les crédits à l'habitat.

Graphique 7 : Évolution des critères de décisions d’attribution des crédits aux ménages

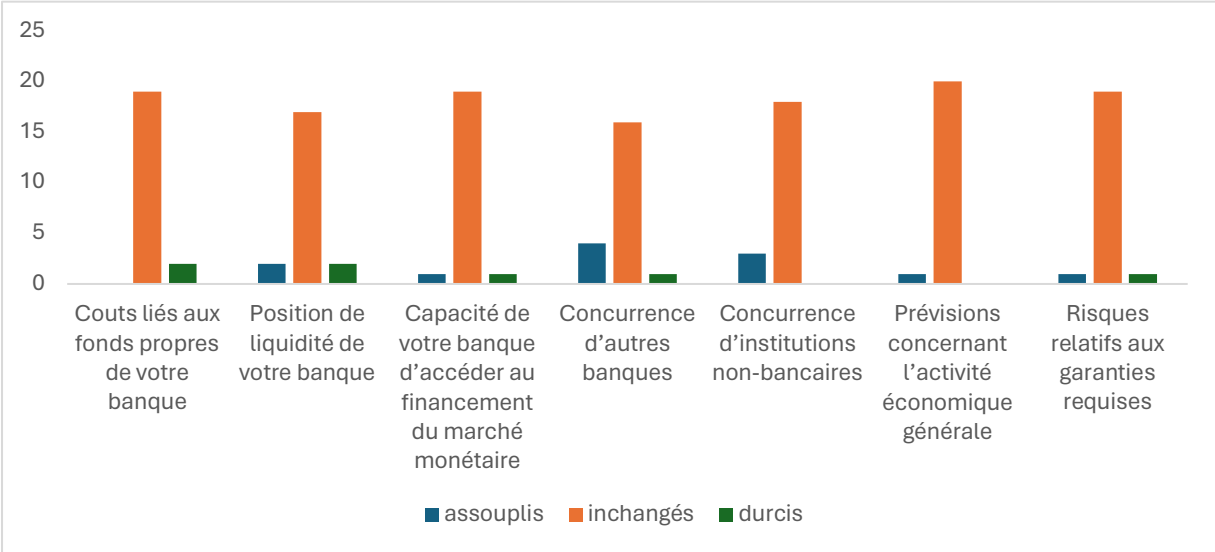


Source : Résultats de l’enquête BCRG du premier trimestre 2025

2.2.2. Facteurs ayant influencé les critères de décisions sur l’octroi de crédits bancaires aux ménages

L’assouplissement des critères d’attribution de crédits aux ménages a été principalement motivé par la concurrence interbancaire, les coûts liés aux fonds propres et la position de liquidité des banques, en particulier pour les crédits à la consommation.

Graphique 8 : Facteurs ayant influencé les critères de décisions sur l’octroi de crédits

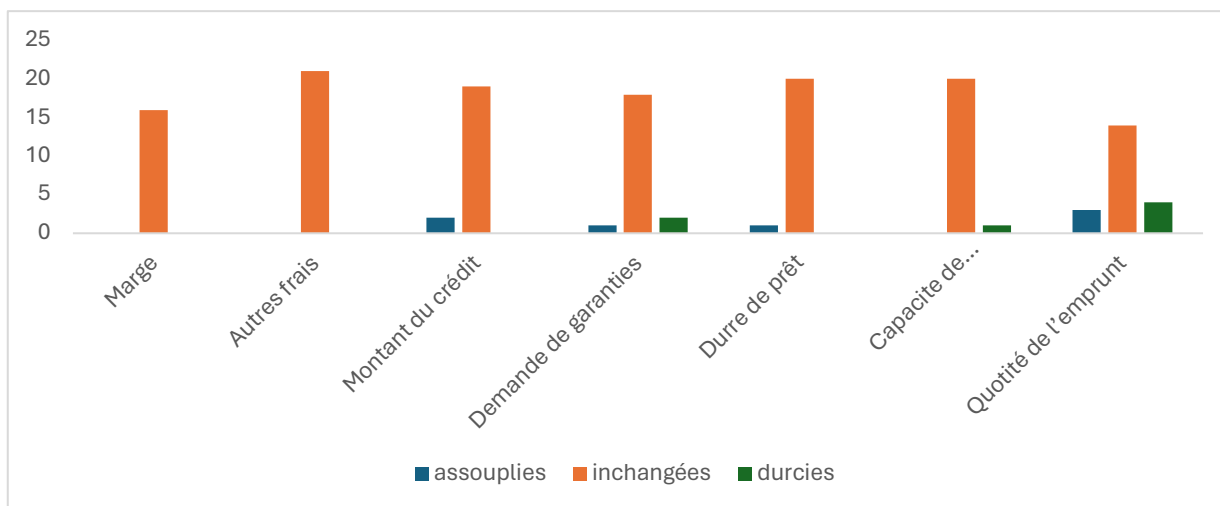


Source : Résultats de l’enquête BCRG du premier trimestre 2025

2.2.3. Conditions d'octroi de crédits aux ménages

Les conditions d'octroi de crédits aux ménages ont été globalement inchangées au cours du trimestre écoulé. Toutefois, 1 grande banque a assoupli les conditions relatives au montant du crédit, tandis que 1 banque sur les 20 a assoupli ses conditions concernant la durée du prêt. En termes de types de crédits, les crédits à la consommation, à l'habitat et autres crédits ont tous connu un niveau d'assouplissement similaire.

Graphique 9 : Évolution des conditions d'octroi de crédits aux ménages

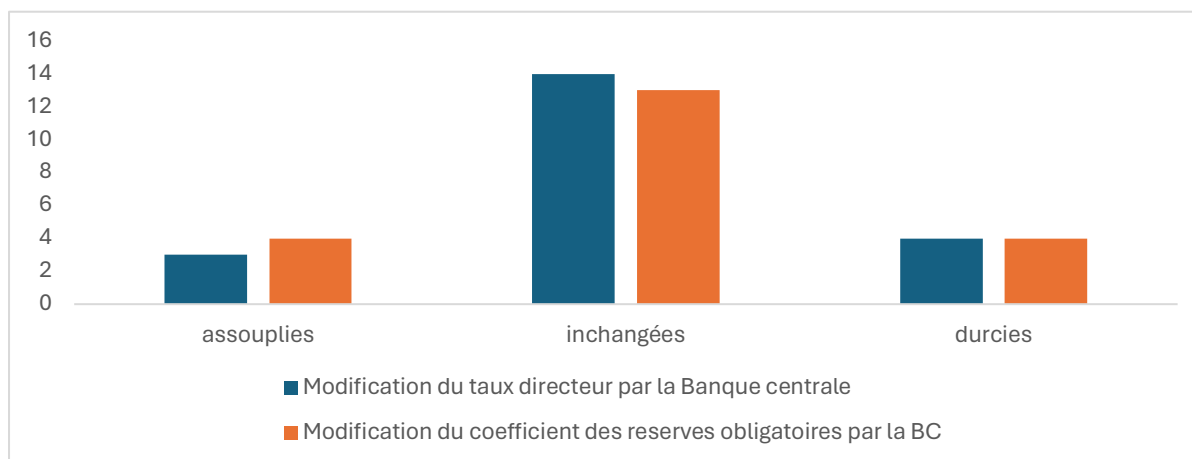


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

2.2.4. Effets de la politique monétaire sur l'octroi de crédits bancaires aux ménages

Comme pour les trimestres précédents, la majorité des établissements de crédit n'ont pas systématiquement, reflété l'assouplissement des conditions monétaires dans les conditions de crédits accordés aux ménages au cours du trimestre sous-revu. En revanche, 6 banques sur les 20 (soit 3 de plus que le quatrième trimestre) ont assoupli leurs conditions de crédits aux ménages durant la période coïncidant à la réduction des conditions monétaires par la BCRG.

Graphique 10: Effets du changement de politique monétaire sur les conditions de crédits bancaires



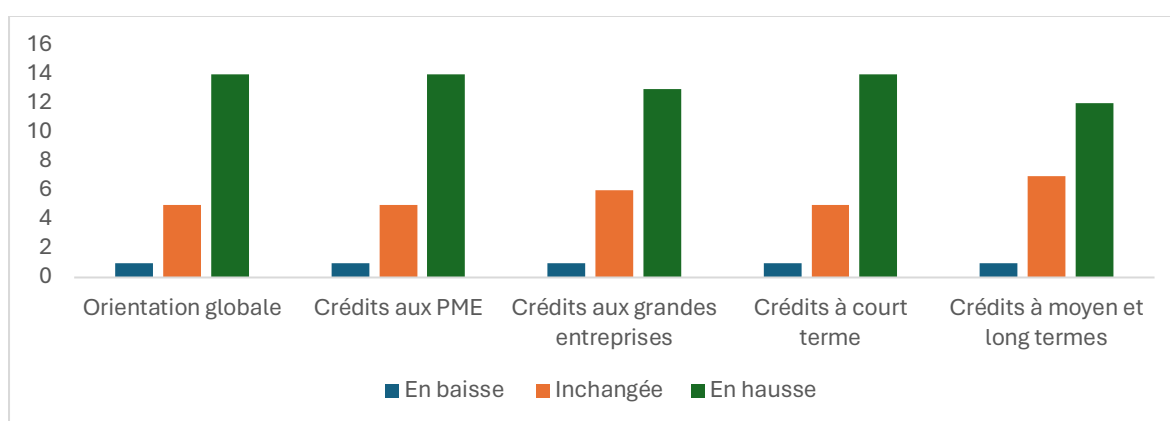
Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025.

2.3 Demande de crédits des entreprises

Globalement, les établissements de crédits ont enregistré une baisse de demande de crédits des entreprises au cours du premier trimestre. Cependant 12 banques sur les 20, dont 2 des plus grandes banques, (soit 2 banques de moins par rapport au trimestre précédent) ont indiqué avoir connu une augmentation de la demande de crédits émanant des entreprises.

La baisse de la demande de crédits a concerné aussi bien les PME que les grandes entreprises, notamment pour les crédits à court terme.

Graphique 11 : Évolution de la demande de crédits des entreprises

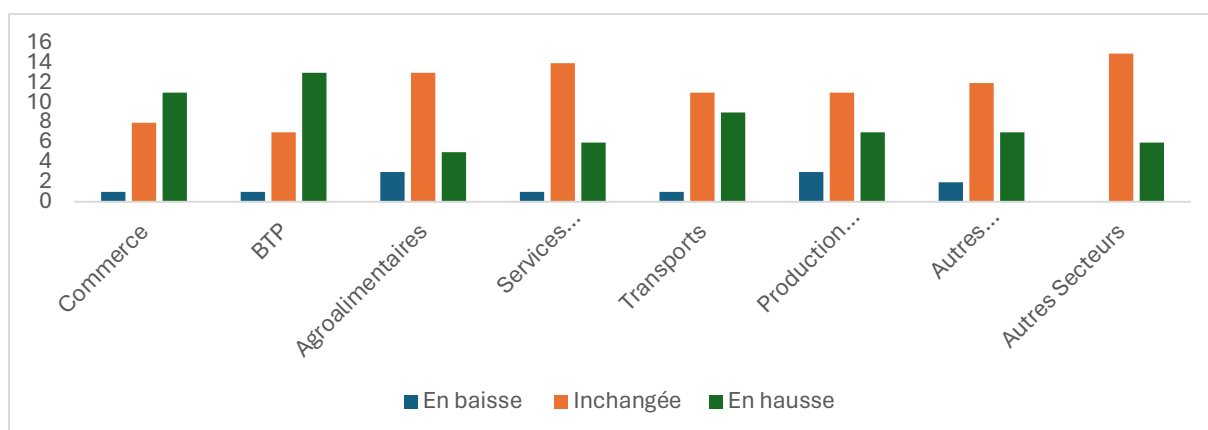


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

2.3.1. Évolution de la demande de crédits des entreprises selon les secteurs d'activités

La demande de crédits a enregistré une baisse dans seulement trois secteurs, notamment dans le Transport. Cette tendance a été également observée au niveau de l'eau, de l'énergie et des industries manufacturières. Plus de la moitié des établissements de crédit interrogés signalent une augmentation de la demande de crédits des entreprises évoluant dans le commerce et le BTP, et 8 banques rapportent une hausse de la demande provenant des entreprises du secteur des transports, contre 9 au quatrième trimestre 2024.

Graphique 12 : Évolution de la demande de crédits des entreprises selon le secteur d'activités

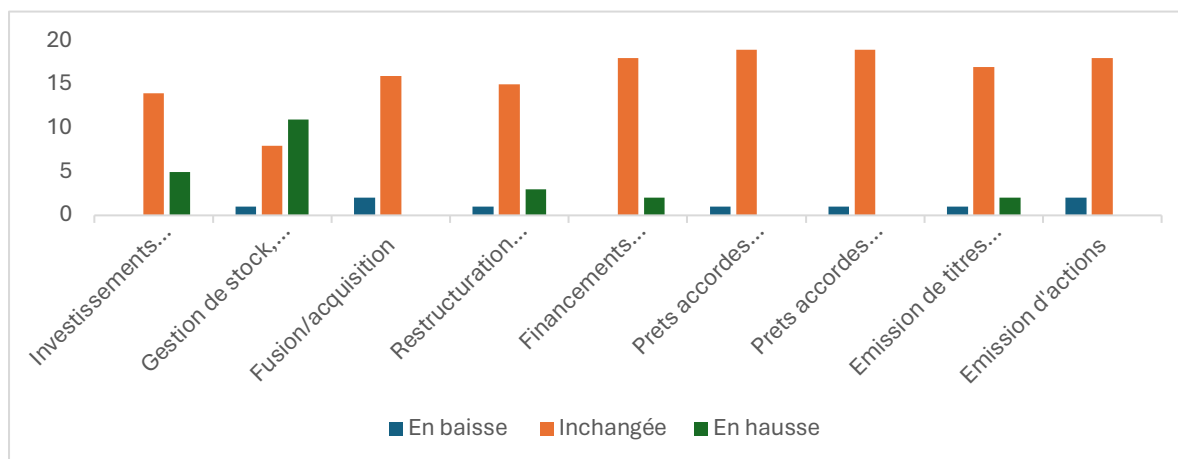


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

2.3.2. Facteurs ayant influencé la demande de crédits bancaires

Les investissements fixes, la gestion de stock et la restructuration de la dette sont les principaux facteurs ayant tiré la demande de crédits au cours du trimestre sous-revu. Ainsi, seulement 6 banques sur les 20 ayant répondu affirment avoir observé une hausse de la demande de crédits en lien avec les investissements en capital fixe et 12 à la gestion de stock.

Graphique 13 : Facteurs ayant influencé la demande de crédits bancaires

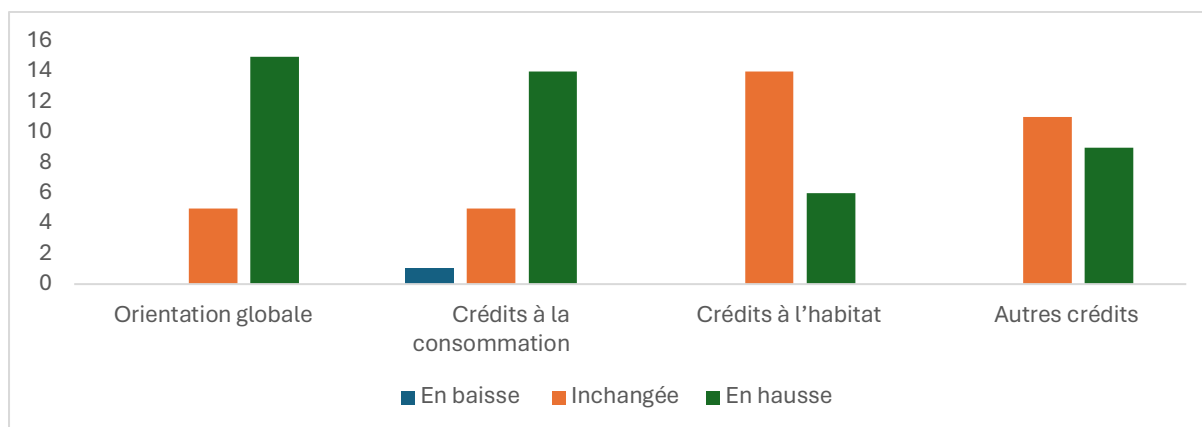


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

2.4 Demande de crédits des ménages

Au premier trimestre 2025, 11 des établissements de crédit (dont 2 des plus grandes banques), ont signalé une augmentation notable de la demande de crédits des ménages, soit moins qu'au trimestre précédent. Cette diminution concerne principalement les crédits à la consommation (11 banques sur les 20) contrairement au quatrième trimestre qui montre un écart de 4 banques. En ce qui concerne les demandes de crédits à l'habitat, celles-ci ont globalement stagné durant la période sous-revue puisque seules 6 banques sur 20 interrogées ont noté une hausse de la demande de crédits à l'habitat contre 13 (14 au trimestre précédent) la jugeant inchangée.

Graphique 14 : Évolution de la demande de crédits des ménages

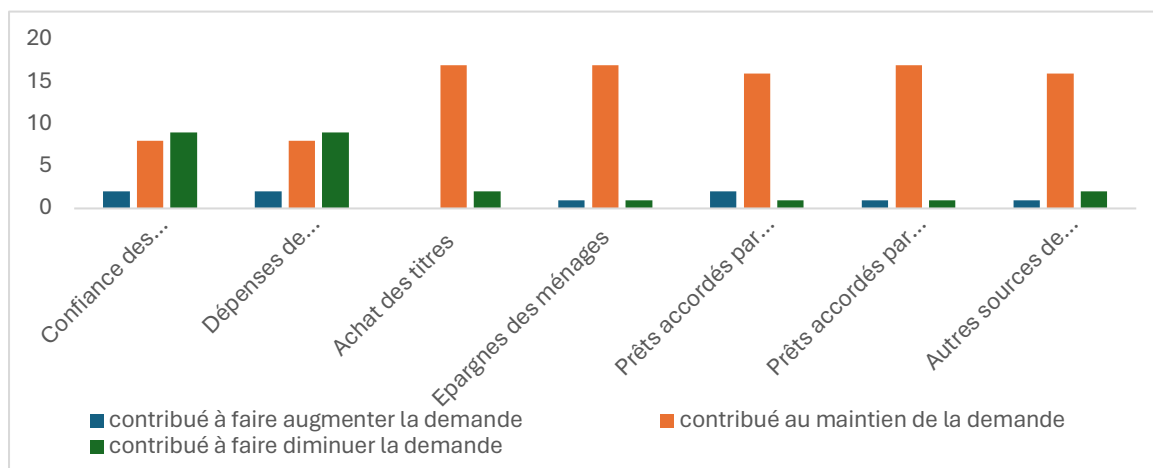


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025.

2.4.1 Facteurs ayant influencé la demande de crédits des ménages adressée aux banques

Globalement, contrairement au trimestre précédent, la baisse de la demande de crédits émanant des ménages auprès des banques au cours du premier trimestre 2025 s'explique notamment par la baisse du niveau d'achat des titres et celle des besoins de consommation en biens durables.

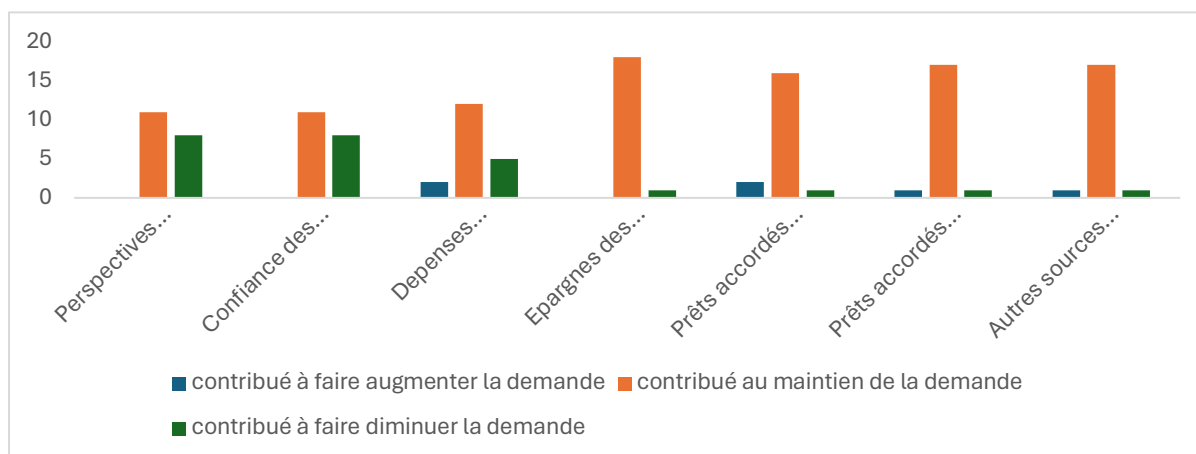
Graphique 15 : Facteurs ayant influencé la demande de crédits à la consommation des ménages



Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

De manière similaire, l'augmentation des prêts accordés par d'autres banques, couplée avec les moindres perspectives sur le marché de logement, ont contribué à faire diminuer la demande de crédits à l'habitat au cours de la période sous-revue.

Graphique 16 : Facteurs ayant influencé la demande de crédits à l'habitat des ménages



Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

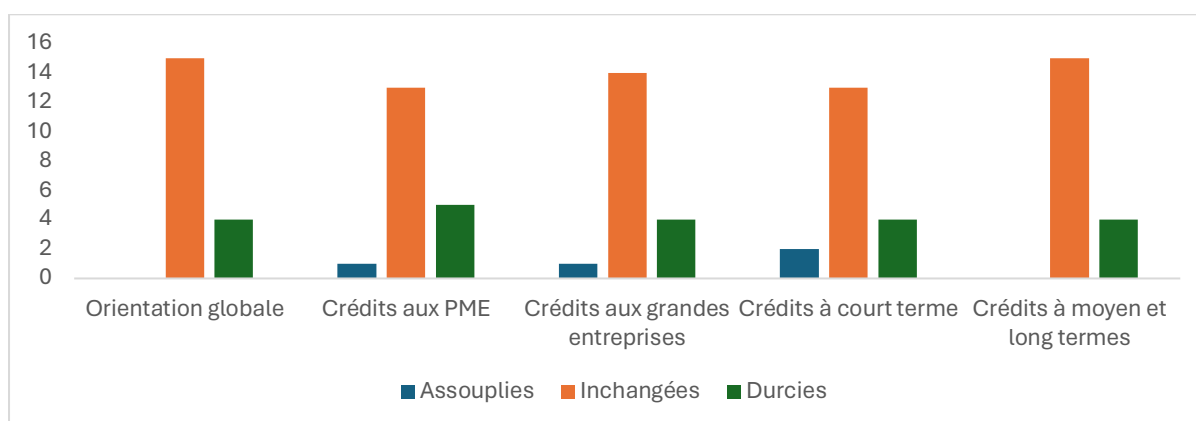
3- PERSPECTIVES

3.1 Anticipations des banques en matière d'offre de crédits aux entreprises

Comme lors des trimestres précédents, les trois-quarts des banques interrogées prévoient un statu quo en ce qui concerne l'offre de crédits aux entreprises pour le deuxième trimestre 2025, tant pour les PME que pour les grandes entreprises, sans distinction de la durée d'offre.

Cependant, 1 banque sur 5 anticipe un durcissement des conditions d'octroi de crédits, avec un accent plus marqué sur les PME. De même, 4 banques sur les 20 interrogées anticipent un assouplissement des conditions de crédits pour le trimestre à venir, aussi bien pour les PME que pour les grandes entreprises.

Graphique 17 : Anticipations des banques sur les offres de crédits aux entreprises pour le second trimestre

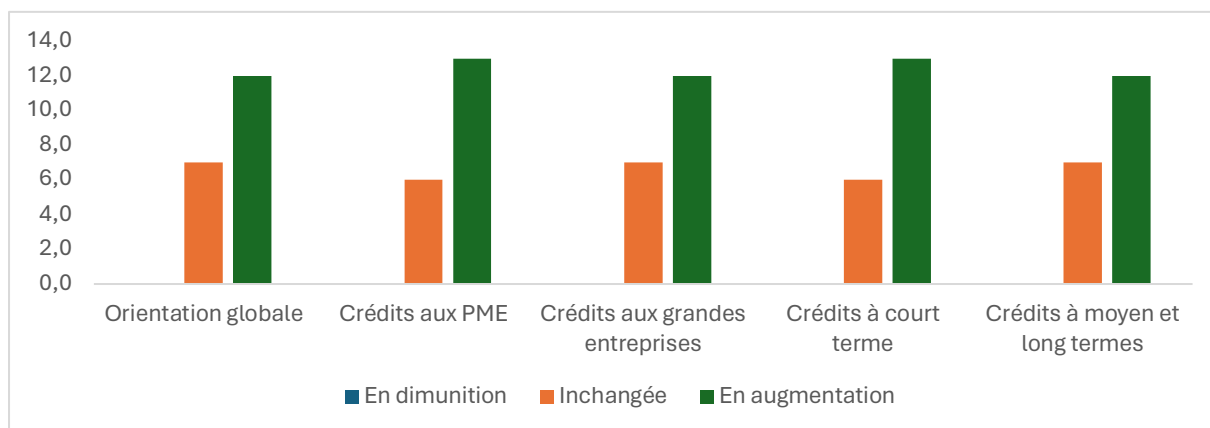


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

3.2 Anticipations des banques en matière de demande de crédits des entreprises

Les résultats de l'enquête révèlent que 12 banques sur 20 projettent une augmentation de la demande de crédits pour le deuxième trimestre, comme lors du trimestre précédent. Cette hausse concerne particulièrement les crédits à moyen et à long terme, aussi bien pour les grandes entreprises que pour les PME. En outre, seule 1 banque parmi celles interrogées prévoit une diminution de la demande de crédits des entreprises au cours du second trimestre 2025.

Graphique 18 : Anticipation des banques sur la demande des crédits des entreprises

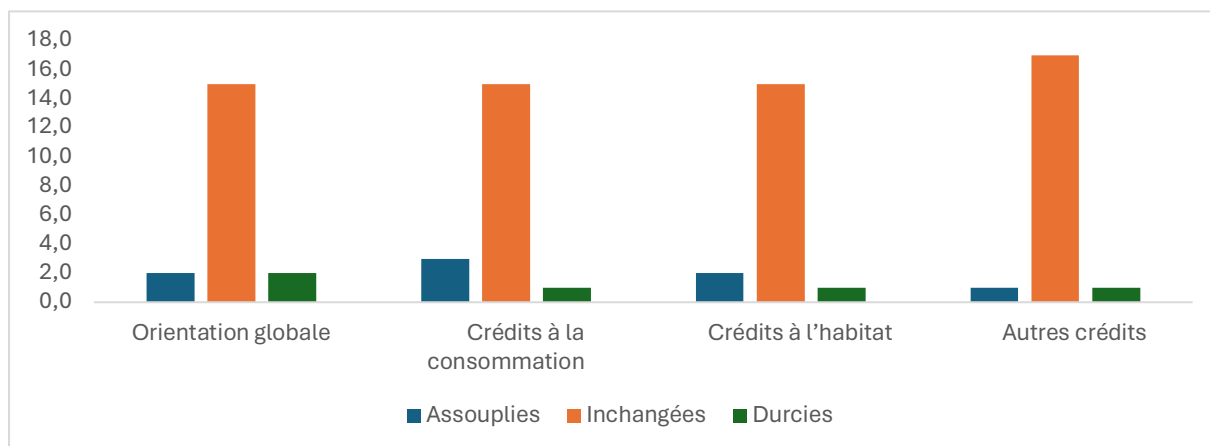


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

3.3 Anticipations des banques en matière d'offre de crédits aux ménages

Globalement, comme au niveau des entreprises, les trois quarts des banques interrogées prévoient le *statu quo* en matière d'offre de crédits aux ménages au cours du second trimestre 2025, soit un nombre plus important que le trimestre précédent. Cela concerne aussi bien les offres de crédits à l'habitat qu'à la consommation, et indépendamment de la durée de l'offre. Toutefois, 4 banques anticipent un assouplissement des conditions d'offre de crédits à la consommation aux ménages pour le deuxième trimestre 2025.

Graphique 19 : Anticipations des banques sur les offres de crédits bancaires aux entreprises pour le second trimestre

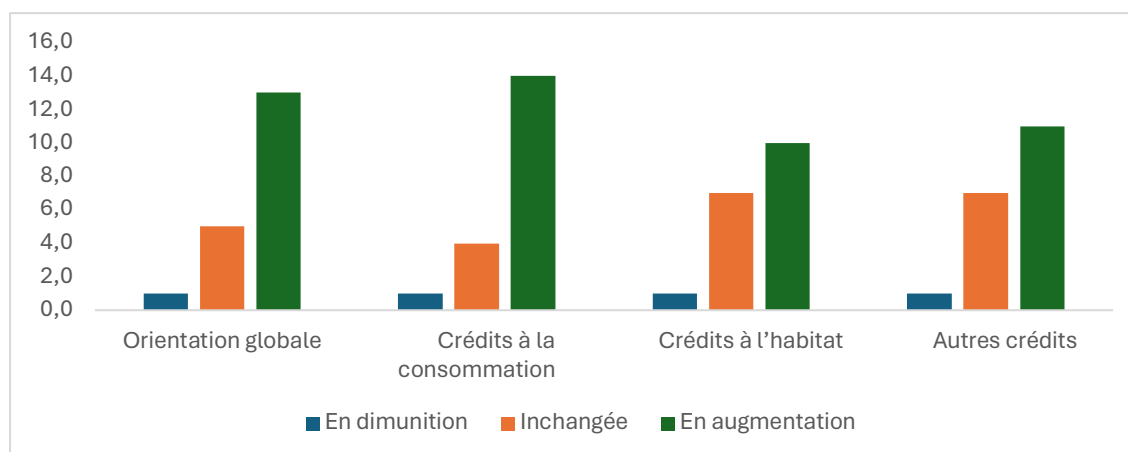


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

3.4 Anticipations des banques en matière de demande de crédits des ménages

Au total, 11 établissements de crédit sur les 20 interrogés prévoient une augmentation de la demande de crédits à la consommation des ménages, tandis que 7 s'attendent à une hausse de la demande de crédits pour l'habitat. Comparé au trimestre précédent, le nombre de banques anticipant une augmentation de la demande de crédits a légèrement baissé (3 banques), que ce soit pour les crédits à la consommation ou ceux à l'habitat.

Graphique 20 : Anticipation des banques sur la demande des crédits des entreprises



Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2025

CONCLUSION

La BCRG a mené l'enquête trimestrielle sur les crédits bancaires, afin de mieux comprendre l'évolution des conditions de crédit et les prévisions pour le trimestre suivant.

L'enquête du premier trimestre 2025 montre que l'évolution du crédit bancaire a légèrement diminué par rapport au quatrième trimestre 2024. Les critères et les conditions d'octroi de crédits aux entreprises et aux ménages sont restés stables. Aussi, les demandes de crédits, tant des entreprises que des ménages, ont légèrement diminué.

En perspectives, la majorité des banques n'envisagent pas de modifier significativement leurs critères et conditions d'octroi de crédits, bien qu'elles prévoient une hausse de la demande de crédits, tant pour les entreprises que pour les ménages, malgré l'assouplissement successif des conditions monétaires par la BCRG.

